

Le CRIJ Normandie assure un SERVICE GRATUIT ET OUVERT À TOUS.

TAXE

D'APPRENTISSAGE

2021

www.crijnormandie.fr

Centre Régional Information Jeunesse Normandie

SITE DE CAEN

16 rue Neuve Saint Jean
14000 CAEN
Tél. 02 31 27 80 80

SITE DE ROUEN

84 rue Beauvoisine
76000 ROUEN
Tél. 02 32 10 49 49



LE CRIJ NORMANDIE, C'EST :

- Une association soutenue par l'État et les collectivités territoriales.
- Un accueil et des services entièrement gratuits pour tous les jeunes.

LE CRIJ NORMANDIE EN QUELQUES CHIFFRES :

► Accueil - Accompagnement

- Accueil : 4 625 jeunes accueillis au CRIJ et lors d'événements extérieurs
- Accompagnement des jeunes : 95 entretiens individualisés (dont 39 sur Orientation SPRO, 30 sur accompagnement CV)

► Animation « Incub'J » - Ateliers, Matinales, Afterworks

- Les ateliers (Accès à l'info, Accès aux droits, Les bons outils pour s'orienter, Créer son premier CV, Devenir Volontaire en Europe) - Les Matinales - Les Afterworks (Mobilité, dispositif « Lumières des Cités »)
- 59 actions sur sites ou en ligne
 - 515 personnes informées

► Site Internet

- 325 000 pages consultées sur les sites du CRIJ

► Communication numérique sur Twitter, Facebook, Instagram, Youtube

- 13 800 abonnés
(9 800 Réseaux sociaux - 4 000 Newsletter)

► Animation territoriale

- plus de 112 193 jeunes touchés par les services et actions du CRIJ et RIJ (chiffre 2019)

► Production d'informations

- Les Dossiers du CRIJ (sur le site Internet)
- Les guides « Trouver un job », « Logement - À chacun son igloo », « Le guide de l'accès aux droits des jeunes - Des clés pour ouvrir les bonnes portes »

Grâce à votre taxe, le CRIJ Normandie relèvera de nouveaux défis :

- Proposer des services personnalisés à tous les jeunes confrontés aux difficultés d'orientation et d'insertion sociale et professionnelle.
- Faire évoluer les contenus et les modalités d'information face aux technologies en perpétuel développement.
- Consolider les actions déjà engagées.
- Renforcer sa contribution au service public régional de l'orientation.

PARCE QUE LES JEUNES SONT NOTRE AVENIR,
ACCOMPAGNEZ LE CRIJ NORMANDIE DANS SES MISSIONS D'INFORMATION ET D'AIDE À L'ORIENTATION





COMMENT CALCULER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2021 ?

Masse salariale
TA = 0,68 % de la masse
salariale brute

87% financement de l'apprentissage
(anciennement appelé le quota)

13% dépenses libératoires
effectuées par l'employeur (le hors quota)

Le CRIJ Normandie est habilité à percevoir la TA au titre des 13%
des dépenses libératoires effectuées par l'employeur.

Liste consultable sur le site officiel de la Préfecture de Normandie

COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2021 ?

Le CRIJ Normandie est éligible à recevoir la taxe d'apprentissage 2021.
Liste consultable sur le site de la Préfecture de Normandie.

LE VERSEMENT EST À EFFECTUER DIRECTEMENT AU CRIJ AVANT LE 31 MAI 2021

Vous voudrez bien nous renvoyer le bordereau de versement de la taxe d'apprentissage complété par mail
ou par courrier (coordonnées ci-dessous).

Bordereau disponible sur simple demande par mail à jacqueline.martin@crijnormandie.fr
Ou en téléchargement sur <https://www.crijnormandie.fr/#taxeapprentissage>

Rendez-vous sur le site du CRIJ
rubrique Taxe d'apprentissage en flashant ce QR Code



CONTACT :

Djoudé MERABET Président : djoude.merabet@crijnormandie.fr

CRIJ Normandie

SITE DE CAEN
16 rue Neuve Saint Jean - 14000 CAEN
Tél. 02 31 27 80 80

SITE DE ROUEN
84 rue Beauvoisine - 76000 ROUEN
Tél. 02 32 10 49 49

www.crijnormandie.fr

MERCI DE VOTRE SOUTIEN !